

Vue de la façade de l'école normale de l'Etat pour garçons, à Mons. Arch. L. Bauduin et L. Bertiaux.

Les appareils sanitaires de la Sté Ame des Pavillons (voir page 373), à savoir entre autres 220 lavabos, 150 porte-verre et brosse à dents, etc., sont placés par M. Van Elewijck, de Bruxelles, et fournis par l'intermédiaire des Etable Rachin. Ils répondent aux exigences les plus modernes de la technique et de l'hygiène.

## L'ECOLE NORMALE DE L'ETAT POUR GARÇONS A M O N S

A R C H I T E C T E S L. BAUDUIN ET L. BERTIAUX

L'école normale de Mons se compose, comme toute école normale, de trois éléments principaux:

L'école normale proprement dite;

L'internat pour les futurs instituteurs;

L'école d'application.

Cette dernière est une école primaire ordinaire où les candidats instituteurs viennent s'initier à la pratique de la profession sous la direction de l'instituteur attitré de la classe.

C'est vers 1880, que l'architecte Hubert construisit, à Mons, une école normale pour garçons, sur un terrain en forme de trapèze dont la grande base est constituée par la rue des Arquebusiers, la petite par le boulevard Dolez (N.-E./S.-O.), la rue Dubreucq et l'avenue d'Hyon forment latéralement le trapèze.

Les bâtiments principaux forment un U, dont la barre horizontale constituant façade principale à front du boulevard Dolez, est orientée suivant N.-E./S.-O. Les ailes du U sont perpendiculaires à cette direction. Entre elles furent réservées les cours de jeux des sections normale et d'application.

L'aile S.-O. fut construite à front de la rue Dubreucq, les classes du rez-de-chaussée étant affectées au degré primaire ou d'application. Le quartier N.-E. du trapèze fut utilisé pour la construction des services accessoires de l'internat (cuisine, quartier des domestiques, réfectoire, etc.).

Il y a deux ans, les locaux s'étant révélés insuffisants et vétustes, le Ministère de l'Instruction Publique a chargé les architectes Bauduin et Bertiaux de leur transformation, ainsi que de la construction d'une aile nouvelle.

Le problème posé comportait:

Pour l'école normale: la construction de douze classes et celle d'un nouveau dortoir;

Pour l'école d'application: la construction d'une salle de gymnastique avec ses dépendances;

Pour l'ensemble des bâtiments anciens: la modernisation.

Les travaux ont commencé par la construction des nouveaux locaux.

Par destination, deux-ci devant être étroitement liés aux anciens, il convenait de conserver des possibilités d'accès aux deux ailes existantes, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. On ne pouvait donc envisager d'autre solution que de construire à front de la rue des Arquebusiers, tout en empiétant le moins possible sur la profondeur des cours de jeux. C'est pour satisfaire à cette condition que l'alignement de la rue fut scrupuleusement respecté et que ne furent établis au rez-de-chaussée que les locaux devant absolument s'y trouver, le système constructif admis permettant l'établissement de préaux sous les classes. Ces dernières furent toutes construites au premier étage. Les cages d'escaliers, qui se trouvent aux deux bouts du bloc nouveau, sont conçues de façon à desservir les différents niveaux des bâtiments, tant anciens que modernes.

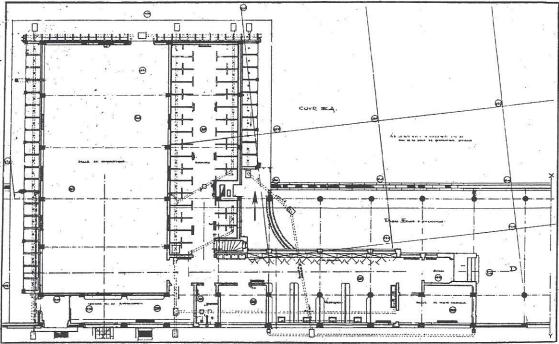
Ajoutons que les architectes ont été précieusement guidés dans leur programme par M. De Bosscher, directeur du Service des Bâtiments Scolaires au Ministère de l'Instruction Publique.

P. V.

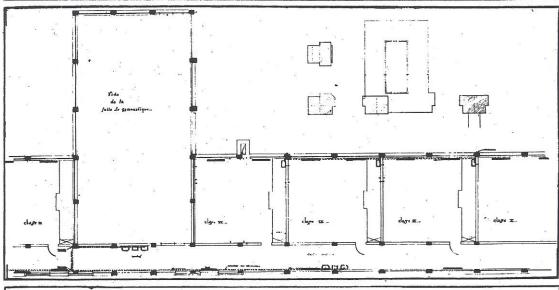


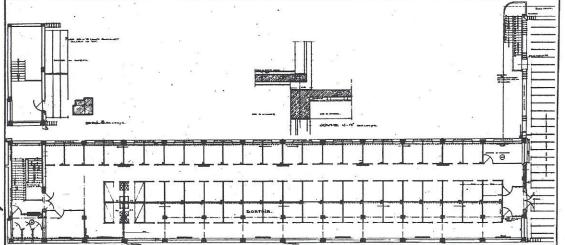
Plan du rezide-chaussée.

Les fondations ont été établies sur pieux Vibro, par la Société Anonyme des Pieux Vibro, 2, rue Stephenson, à Bruxelles.



Plan du premier étage.





Plan du dortoir, au deuxième étage.

Les cloisons des chambrettes, des dortoirs et plafonds, des préaux extérieurs, ont été réalisés au moyen de plaques d'Ardennite, respectivement de 3,5 cm. et 2 cm. d'épaisseur. Ces plaques ont été fournies par la S. A. Établissements Léon Lhoist, 15, av. Rogier, Liége.